

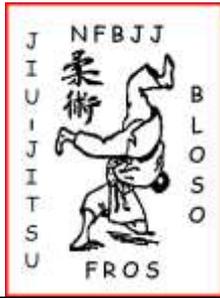
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIVES
REGLEMENT INTERIEUR
EXAMENS DAN
DU
N.F.B.J.J. - FROS

柔術



INDEX

Siège social.....	5
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	5
LEDEN / MEMBRES.....	5
CONSEIL DES PROFESSEURS.....	6
LEDEN / MEMBRES.....	6
PERSONNE DE CONTACT POUR LES CLUBS FRANCOPHONES.....	6
COTISATION – ASSURANCE – AUTRES.....	7
LES CLUBS AFFILIES.....	8
LES CLUBS AFFILIES.....	9
Formulaire d'inscription d'un nouveau club.....	10
Formulaire d'inscription nouveau membre.....	111
COTISATIONS / LIDGELD.....	12
REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR.....	13
Chapitre 1 : Les clubs et membres de club.....	13
I. Budopas.....	13
II les Clubs.....	15
III. Le règlement de transfert.....	15
Chapitre 2 : Le conseil des professeurs (CDP), la commission technique.....	16
Chapitre 3 : Le règlement des examens.....	18
Art 22 : Les examens de ceinture noire 1 ^{ère} jusqu'à 6 ^{ème} Dan comprise.....	18
Art 23 La commission de discipline.....	20
Le règlement des examens NFBJJ.....	21
26. Généralités.....	21
REGLEMENT D'EXAMEN POUR LES CANDIDATS.....	22
Le règlement des examens NFBJJ pour les membres de jury.....	24
Le règlement des examens NFBJJ.....	25
29. Les conditions de réussite.....	25
30. La demande d'examen.....	25
La confirmation du 1 ^{ste} KYU / bevestiging van eerste Kyu.....	26
DEMANDE DE PASSAGE DE GRADE.....	27
DEMANDE POUR L'OBTENTION DES ETOILES.....	28
ENTRAINEMENTS FEDERAUX.....	29
FICHE CONTROLE.....	29
Cérémonie pour la remise d'une ceinture.....	30
1. La mise en place.....	30
2. La remise de la ceinture noire 1 ^{ère} Dan et supérieure.....	31
3. Remarque générale.....	32
4. Remise des étoiles ou grade supérieur.....	32
NFBJJ/FROS – EXAMEN 1 ^{ère} DAN.....	34
NFBJJ/FROS – EXAMEN 2 ^{ème} DAN.....	38
NFBJJ/FROS – EXAMEN 4 ^{ème} DAN.....	44
NFBJJ/FROS – EXAMEN 5 ^{ème} DAN.....	44
NFBJJ/FROS – EXAMEN 6 ^{ème} DAN.....	45
LES QUATRE LISTES / DE VIER LIJSTEN.....	47
LISTE / LIJST n°/nr. 1.....	47
LISTE / LIJST n°/nr. 2.....	48
LISTE / LIJST n°/nr. 3.....	49
LISTE / LIJST n°/nr. 4.....	50



Affilié auprès F.R.O.S. – B.L.O.S.O. n° 2091

E-Mail : info@kidotai.be / arthur.penninck@nfbjj.be

Web : <http://www.nfbjj.be>

Mesdames, Messieurs les responsables de club

Le présent syllabus, vous permet de vous guider au sein de la fédération N.F.B.J.J.

Vous êtes affilié à une fédération néerlandophone reconnue par le F.R.O.S. - B.L.O.S.O. (ADEPS) sous le n° 2091. De par ce fait tous les documents provenant de cet organisme officiel sont établis en langue néerlandaise.

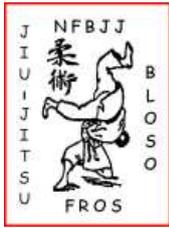
Pour vous aider nous les avons traduits librement.

Le Comité N.F.B.J.J. nous a désigné comme lien de contact entre votre cercle et la fédération.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiteriez obtenir

Pour le Comité N.F.B.J.J.

Fr. DESCHAMPS



Aangesloten bij F.R.O.S. – B.L.O.S.O. n° 2091

E-Mail : info@kidotai.be / arthur.penninck@nfbjj.be

Web : <http://www.nfbjj.be>

Dames, Heren clubverantwoordelijken

Bij deze geven wij U een syllabus, ten einde U dooreen de N.F.B.J.J. te leiden

Zoals U weet, bent U aangesloten bij een Nederlandstalige Federatie die aangesloten is bij de F.R.O.S. - B.L.O.S.O. onder nummer 2091. Bijgevolg zijn al de officiële documenten in de Nederlandse taal.

Ten einde U te leiden hebben wij deze vrij vertaald.

Het N.F.B.J.J. Bestuur heeft ons aangeduid, als contactpersoon tussen uw club en de Federatie.

Wij staan ter uwe beschikking voor de bijkomende inlichtingen.

Voor het Bestuur,

Fr. DESCHAMPS



Siège social

Sint-Truidensteinweg, 201
3840 Borgloon

☎ **0496 94 54 43**

Email : tommy.hoebregs@telenet.be

CONSEIL D'ADMINISTRATION



LEDEN / MEMBRES

Samuel **STAELEN**

Linda **DUCHATEAU**

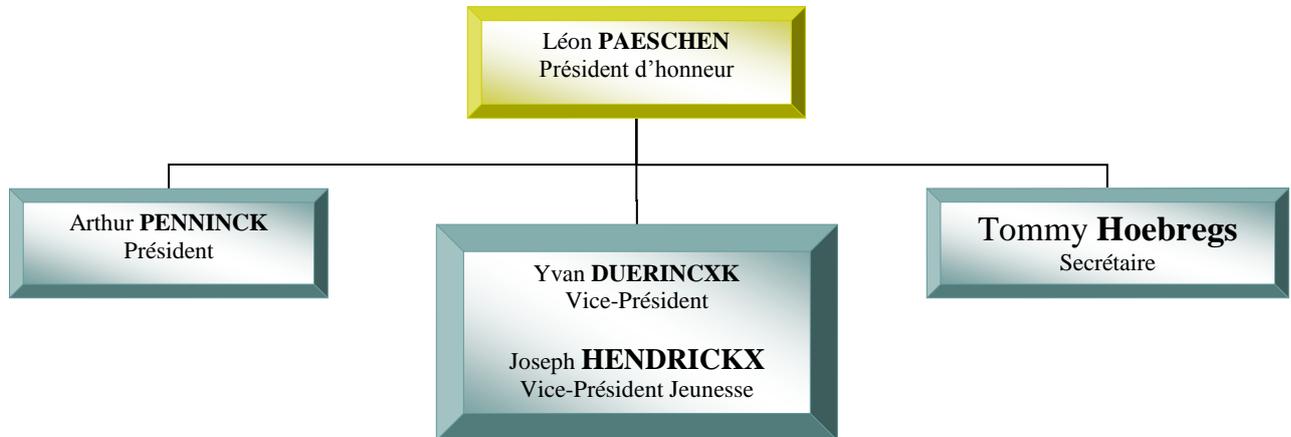
Rudi **HUYBENS**



D001



CONSEIL DES PROFESSEURS



LEDEN / MEMBRES

Linda **DUCHATEAU**
Samuel **STAELEN**

Marc **MEERT**
Rudi **HUYBENS**
Johnny **HOEBREGS**

François **DESCHAMPS**
Ludwig **LENS**

**PERSONNE DE CONTACT POUR LES CLUBS
FRANCOPHONES**

François **DESCHAMPS**
Albert I-straat, 18
1703 Schepdaal
☎ 0475/73.77.94
Email : info@kidotai.be
Site : <http://www.kidotai.be>

Arthur **PENNINCK**
av. Jacobs, 7
1360 Perwez
0473/359154
Email : nfbjj@hotmail.com
Site : <http://www.nfbjj.be>



COTISATION – ASSURANCE - AUTRES

Inscription / inschrijving:

- ✚ Auprès de la Nationale Federatie der Beoefenaars van Jiu-Jitsu
n° de compte : **BE98 0012 6730 4693** € 5,50
BIC: GEBABEBA

Cotisation annuelle / jaarlijks lidgeld:

- ✚ Auprès de la Nationale Federatie der Beoefenaars van Jiu-Jitsu
n° de compte : **BE98 0012 6730 4693** € 8,00
BIC: GEBABEBA

Assurance (ce n'est pas obligatoire de la souscrire auprès de la NFBJJ/FROS)

- Auprès de la **N.F.B.J.J.** (BLOSO / FROS) n° de compte **BE98 0012 6730 4693**
ou :
FROS Amateursportfederatie vzw
rekeningnummer / n° de compte: **BE20 6353 4242 0256** € 10

Attention : les clubs qui ne souscrivent pas d'assurance via NFBJJ ou FROS, sont seuls responsables pour les accidents sportifs subis par leurs membres.

- Badges Jiu-Jitsu : € 5,00
- T-Shirts : € 8,00
- Sweat: € 20,00



LES CLUBS AFFILIES

Club : **ITO-OKITA**
Prof : **Duchateau** Linda
Tel. : 011/673.595
Email : ito-okita@gmail.com
Dojo : Sportcomplex
Sint-Pieter Olympialaan
3800 Sint Truiden
Jeudi : de 19.30 à 21.00
Samedi : de 13.30 à 15.00

Club : **JIU JITSU OTERA**
Prof : **MARIS** Serge
Tel. :
Email : ann.hombrouckx@pandora.be
Dojo : Nina
Driesstraat, 21
3850 Nieuwkerken
Lundi : van 19u00 tot 21u00

Club : **TORA GLABBEEK**
Prof : **Lens** Ludwig
Tel. :
Email : lens.ludwig@skynet.be
Dojo : Sporthal Glabbeek
Tiensesteenweg 196A
3380 Glabbeek
Mercredi : de 18.30 à 20.00
Samedi : de 10.00 à 11.30

Club : **TSUNAMI-Nederokkerzeel**
Prof : **MEERT** Marc
Tel. : : 0477/727.040 – 02/252.40.57
Email : tsunami.jj@hotmail.com
Dojo : Sportcentrum
Zeypestraat, 26
1910 Kampenhout
Lundi : de 18.30 à 20.00
Mercredi : de 18.30 à 20.00 -
Réservé aux jeunes de 8 à 16 ans

Club : **KIDOTAI BRUSSELS**
Prof : **Deschamps** François
Tel. : 0475/73.77.94
Email : info@kidotai.be
Dojo : Salle Arena-Gym
Henri Moeremanslaan, 149-151
1700 Dilbeek
-
Jeudi : de 19.00 à 20.30

Club : **YAWARA-LANDEN**
Prof : **Lecocq** Eddy
Tel. : 011/831.284 – 0472/446.712
Email : yawara.landens@gmail.com
Dojo : Stadshal (kleine zaal)
Sportlaan, 1
3400 Landen
Mercredi : de 19.00 à 21.00
Vendredi : de 18.00 à 19.30

Club : **AUTO-DEFENSE**
Prof : **Penninck** Arthur
Tel. : 0473/359154
Email : nfbjj@hotmail.com
Dojo : Complex sportif de Gérompont
des Déportés, 48/A
1367 Perwez
Lundi : de 19.00 à 20.30
Jeudi : de 18.45 à 20.15

Club : **JIU-JITSU NINJA**
Prof : **Collas** Koen
Tel. : 012/694.485 – 0475/742.941
Email : collas.maris@telenet.be
Dojo : Parochiecentrum
Achterstraat 2
3700 Tongeren “Nerem”
Mardi : de 19.00 à 20.30
Samedi : de 17.00 à 18.30

Club : **JIU-JITSU CHIKARA**
Prof : **Duerinckx** Yvan
Tel. : 0495/435.957
Email : jiu-jitsu.chikara@skynet.be
Dojo : Jeugdhuis Aurora (012/742.401)
Tramstraat 5
3840 Borgloon
Mardi : de 19.30 à 21.00
Samedi : de 13.30 à 15.00

Club : **BUSHIDO Mont-Ste-Aldegonde**
Prof : **Staelen** Samuel
Tel. : 071/54.50.57 – 0486/34.03.00
Email : bushido98s@live.fr
Dojo : rue de Namur, 7
7141 Mont-Ste-Aldegonde
Vendredi : de 19.30 à 21.15
Samedi : de 16.00 à 20.00



LES CLUBS AFFILIES

Club : +/- **20 DYNAMIQUES**
Prof : **Kockelmans Claude**

TEL. : 0497185322
Email : koeki.claude@gmail.com
Dojo : Sportcomplexe Hélécine
1357 Hélécine

Lundi : van 19u00 tot 21u00
Mardi : van 18u30 tot 20u00
Jeudi : van 18u30 tot 20u00

Club :
Prof :
Email :
Dojo :

Club : **FUJIYAMA MACHELEN**
Prof : **De Potter Monique**
: **Vanderslagmolen Jef**

Tel. : 0495/722.224 (Monique)

Email :
Dojo : Gemeentelijke Sporthal
Rampelberghstraat
1830 Machelen

Vendredi : de 19.00 à 21.30
Dimanche : de 10.00 à 11.00

Club :
Prof :
Email :
Dojo :



**Formulaire d'inscription d'un nouveau club
Inschrijvingsformulier nieuwe club**

Date/datum : _____

1. Nom du club / naam van de Club :

Section / afdeling:

adresse/adres :

☎ :

Mailbox :

Jours de cours / lesdagen :

Heures de cours / uren:

2. Nom du Président / naam van de Voorzitter :

Adresse / adres :

☎ :

3. Nom du secrétaire / naam van de Secretaris :

Adresse / adres :

☎ :

Mailbox :

4. Nom du trésorier / naam van de Penningmeester :

Adresse / adres :

☎ :

5. Nom du professeur / naam van de docent :

Adresse / adres :

☎ :

Signature et date / handtekening en datum

Vu/ gezien, le/op.....

Tommy Hoebregs
Secrétaire/ secretaris NFBJJ vzw



Club	:
Responsable	:
Adresse	:
Date	:

Formulaire d'inscription nouveau membre / inschrijvingsformulier nieuw lid

Nom et prénoms :

Naam en voornamen :

Lieu de naissance / geboorteplaats:

Date de naissance / geboortedatum:

Adresse / adres:

☎ :

Adresse é-mail / mailbox :

Remarques médicales / medische opmerkingen:

Si oui, lesquelles / zo ja dewelke :

Assuré auprès de / verzekerd door :

Signature du responsable

Handtekening van de verantwoordelijke

Case réservée :

Demande reçue / aanvraag ontvangen le/op :

N° de matricule reçu / toegekend stamnummer :

Vu / gezien : le/op.....

Tomme Hoebregs

Le secrétaire / secretaris



Nationale Federatie der Beoefenaars van Jiu-Jitsu vzw

Club	:
Responsable	:
Adresse	:
Date	:

COTISATIONS / LIDGELD

Année :

N°	Nom	N° de membre	Inscription 5.50 €	Cotisation 8,00 €
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
		TOTALE :		

Le responsable du club,

Tomme Hoebregs
Le secrétaire / secretaris



REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Chapitre 1 : Les clubs et membres de club

I. Budopas

Art 1: Les modifications qui doivent être communiquées au secrétariat :

- le changement d'adresse du secrétariat du club
- le changement d'adresse de la salle d'entraînement ou dojo
- le changement de nom du club
- fusion avec d'autres clubs
- annuellement la liste des membres actifs
- l'indentification d'un membre qui a obtenu une ceinture marron

Art 2: Signification d'un budopas

La détention d'un budopas signifie que le détenteur marque son accord avec les obligations imposées par le NFBJJ jiu-jitsu et qu'il est en ordre avec l'assurance sportive, ceci en application de l'A.R. du 04/07/1978 sur les sportifs (BLOSO) non rémunéré.

Art 3 : Validité d'un budopas

Le budopas est valable seulement:

- s'il possède un numéro de membre délivré par le secrétariat national du NFBJJ
- s'il n'a pas été suspendu ou exclu par le Conseil de Direction

Art 4 : Le contrôle des budopas

La présentation du budopas valable est nécessaire pour la participation aux :

- entraînements dans les clubs de NFBJJ)
- entraînements et stages fédéraux organisés par le NFBJJ
- événements sportifs, organisés par le NFBJJ ou par les clubs affiliés
- événements sportifs nationaux ou internationaux avec lesquels le NFBJJ a été lié directement ou indirectement.

Pour effectuer un contrôle, le budopas sera exigé au cours de chaque activité, inclusivement les entraînements dans le propre club.

Art 5 : Les formalités lors de la demande

Les clubs doivent remplir un formulaire (demande nouveau membre) et le transmettre au secrétariat national du NFBJJ.

Art 6 : Après la réception d'une nouvelle inscription, le secrétariat :

- attribue un numéro de membre
- inscrit le membre dans les registres

Art 6 bis : Les demandes d'un budopas

- Le responsable du club fera le nécessaire pour demander un budopas auprès du FROS pour chaque nouveau membre
- Il mettra dans le budopas le numéro de membre reçu du secrétariat national, ainsi que le nom, prénom, date de naissance et le nom du club sur les endroits prévu à cet effet.

Art 7 : Les membres actifs

Abrogé le 15/04/2012

Art 8 : Budopas pour les membres d'administration et les entraîneurs d'un club.

Les entraîneurs et les membres d'administration d'un club doivent être en possession d'un budopas valable. En outre ils doivent être enregistrés dans un club où ils donnent cours ou occupent une fonction dirigeante. S'ils donnent des cours dans différents clubs ou une fonction de dirigeant(/) dans différents clubs, ils doivent être enregistrés dans un seul de ces clubs. Aux réunions, ils ne peuvent que représenter le club dans lequel ils sont enregistrés.

Art 9 : Les inscriptions dans le budopas

Il a été interdit au détenteur (membre) d'un budopas d'apporter lui-même des modifications dans son budopas. Toutes les modifications ne peuvent être faites que par la personne mandatée par sa fonction. Ceux-ci sont, le secrétaire NFBJJ national, le Président du Conseil d'Administration (CdA), le Président jury d'examen et le responsable du club. Chaque modification est homologuée avec le nom, la fonction et la signature.

Art 10 : Budopas pour les étrangers :

Le budopas aux étrangers peut être délivré seulement si ceux-ci s'entraînent dans un club établi en Belgique et est membre du NFBJJ

Art 11 : Plusieurs budopas :

Il est défendu de demander plusieurs budopas dans différents clubs.

II les Clubs

Art 12 : Les sortes de clubs

Selon les statuts, chaque club a été mandaté à choisir sa propre forme juridique. Pour cette raison nous discernons :

1. Association de faits
2. Les A.S.B.L.
3. Les clubs militaires
4. Les clubs universitaires
5. Les sections des a.s.b.l. ou des sociétés qui s'occupent de jiu-jitsu (bien entendu sans but lucratif unique sur soi-même)

Art 13 : Le nombre de membres d'un club

Le nombre de membres maximum d'un club est illimité. Le nombre de membres minimum pour être reconnu comme un club par le Conseil d'Administration est fixé à (5) cinq

Art 14 : Le nom du club

Chaque club choisit son propre nom, le blason et/ou un signe distinctif. Chaque club possède le droit de propriété sur ce nom, le blason et/ou un signe distinctif.

III. Le règlement de transfert

Art 15 : Le droit d'affiliation libre

Chaque pratiquant a le droit de s'entraîner et s'affilier dans le club de son choix. Il a été interdit lors de l'affiliation de signer des contrats avec lesquels des conditions financières sont octroyées lors d'une démission.

Art 16 : Changement de club :

Chaque passage d'un membre vers un autre club doit être immédiatement communiqué au secrétariat national.

Art 17 : Le port des badges sur le kimono :

- badge de NFBJJ : sur rabat gauche du kimono
- badge du club : sur la manche gauche du kimono
- badge du CdA : sur la poitrine gauche du kimono
- badge du FROS : sur la manche droite du kimono

Le port du badge NFBJJ est obligatoire pour chaque membre du NFBJJ à partir du 2 Kyu. Le badge de club n'est pas obligatoire, mais sa position doit être à l'endroit déterminée. Le badge du CdA est obligatoire pour chaque membre du CdA et interdit pour les non membres. Le badge du FROS n'est pas obligatoire, mais sa position doit être à l'endroit déterminé.

Autres badges et/ou les garnitures sur le kimono sont interdits lors des entraînements et/ou d'autres événements sportifs organisés par le NFBJJ.

Les foulards ou autres appareils similaires sont interdits sur le tatami.

Du 6^{ème} au 1^{er} Kyu le membre portera un kimono blanc. A partir de 1^{er} Dan, le membre portera un kimono composé d'un pantalon noir et d'une veste blanche. Les membres du Conseil de Professeurs porteront un kimono noir.

Chapitre 2 : Le conseil des professeurs (CDP), la commission technique.

Art 18 : Le conseil des professeurs un organe de l'a.s.b.l. Fédération Nationale des Praticiens de Jiu-Jitsu (FNPJJ/ NFBJJ) avec les compétences les plus vastes sur le plan technique.

Art 19 : Les membres et la composition

Le conseil des professeurs est composé de maximum 11 membres et sont minimum ceinture noire 3^{ème} Dan et de préférence des représentants de clubs différents. Les membres choisissent parmi les membres du conseil, un président et un vice-président. La voix du président est prépondérante lors d'un décompte des voix. Aussi bien les membres que le président exercent un mandat de maximum de 10 ans. Un 12^{ème} membre peut être ajouté au conseil en tant que secrétaire. Ce 12^{ème} membre est responsable des tâches administratives et n'a pas un droit de vote. Un nouveau membre peut être proposé par le conseil des professeurs. En l'absence du président, le vice-président reprend ses tâches.

Art 20 : Affiliation des nouveaux membres :

La candidature pour une fonction dans le conseil des professeurs est ouverte par les membres du conseil des professeurs. Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- être porteur d'une ceinture noire 3^{ème} Dan et appartenir à la fédération
- avoir fourni une contribution essentielle du sport. Cette contribution peut consister en publications dans la presse, diriger un ou des clubs affiliés auprès de fédérations
- avoir un intérêt actif dans les différentes techniques, sans une préférence malsaine pour ses propres techniques.
- les arguments sont écrits dans un rapport dans lequel figure, décrit sa carrière et exposés les points susmentionnés. Le conseil plénier des professeurs prend connaissance du dossier et vote secrètement, au sujet de la recevabilité de la candidature. L'acceptation sera acquise au 2/3 des voix. Si plusieurs candidats sont présentés, les 2/3 des voix sont également d'application pour chacun d'eux. Si les 2 / 3 ne sont pas obtenus, suit un deuxième tour de vote à la majorité simple des voix et tiendra compte de la cote la plus élevée.

Art 21 : La tâche du conseil des professeurs :

Lors de la fondation ou une affiliation d'un nouveau club, le Conseil des professeurs examine le programme pour tous les grades et l'approuve. Les grades sont considérés dans leur ensemble et non séparément c à d. que le programme global déterminé doit mener l'obtention d'une ceinture noire 1^{ère} Dan.

- Ils doivent rechercher à l'harmonisation entre tous clubs.
- Chaque membre organise l'entraînement fédéral à tour de rôle.
- Le programme ceinture noire 1^{ère} Dan jusqu'à 6^{ème} Dan compris est établi par Conseil des professeurs et ils procèdent aux examens.
- Ils traitent toutes contestations qui se dressent entre un membre et son club, etc.
- Les personnes individuelles, sans club, sont contrôlées par le Conseil des professeurs, sur leur connaissance de Jiu-Jitsu, s'ils désirent s'affilier auprès de la fédération. Ces personnes ont droit aux avantages que la fédération offre(/), mais ne peuvent pas siéger à une session

Chapitre 3 : Le règlement des examens.

Art 22 : Les examens de ceinture noire 1^{ère} jusqu'à 6^{ème} Dan comprise

- Les candidatures pour ceinture noire 1^{ère} jusqu'à 5^{ème} Dan comprise doivent être déposées trois mois avant la date prévue auprès du secrétariat national. Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :
- pour ceinture noire 1^{ère} Dan :
 1. avoir minimum 16 ans
 2. être minimum 1 an ceinture marron au moment de la demande
 3. avoir pratiqué 5 ans Jiu-Jitsu ;
 4. avoir participé à 6 entraînements fédéraux
 5. être présenté par le dirigeant de club ou lui-même est dirigeant d'un club, affilié auprès de la fédération.
 6. Voir aussi l'art. 25 du présent règlement

 - pour ceinture noire 2^{ème} Dan :
 1. être porteur d'une ceinture noire 1^{ère} Dan depuis 2 ans minimum
 2. être présenté par le dirigeant de club ou lui-même est dirigeant d'un club, affilié auprès de la fédération ;
 3. Voir aussi l'art. 25 du présent règlement
 4. depuis l'attribution de la ceinture noire, avoir participé à 10 entraînements fédéraux

 - pour ceinture noire 3^{ème} Dan
 1. être porteur d'une ceinture noire 2^{ème} Dan depuis 3 ans minimum ;
 2. être présenté par le dirigeant de club ou lui-même est dirigeant d'un club, affilié auprès de la fédération ;
 3. Voir aussi l'art. 25 du présent règlement
 4. depuis l'attribution de la 2^{ème} Dan, avoir participé à 6 entraînements fédéraux

 - pour ceinture noire 4^{ème} Dan
 1. être porteur d'une ceinture noire 3^{ème} Dan depuis 4 ans minimum ;
 2. être présenté par le dirigeant de club ou lui-même est dirigeant d'un club, affilié auprès de la fédération ;
 3. Voir aussi l'art. 25 du présent règlement
 4. depuis l'attribution de la 3^{ème} Dan, avoir participé à 8 entraînements fédéraux

 - pour ceinture noire 5^{ème} Dan
 1. être porteur d'une ceinture noire 4^{ème} Dan depuis 5 ans minimum
 2. être présenté par le dirigeant de club ou lui-même est dirigeant d'un club, affilié auprès de la fédération ;
 3. Voir aussi l'art. 25 du présent règlement
 4. depuis l'attribution de la 4^{ème} Dan, avoir participé à 10 entraînements fédéraux

Remarque :

- Les candidats sont prévenus par écrit ou par e-mail quatre semaines avant la session d'examen quant à la recevabilité, la date, l'heure et le lieu de l'examen
- A l'examen, chaque candidat doit s'annoncer:
 1. être accompagné de 5 partenaires maximum;
 2. être en possession du matériel nécessaire (couteau, matraque, etc.) ;
 3. un kimono net et propre en règle de badges et muni de pantoufles.
- Les candidats sont tirés au sort pour l'ordre de passage par le Conseil des professeurs, et constitué de 3 membres minimum
- À la fin de la session d'examen, le résultat est communiqué. Lors de la réussite, le candidat peut porter directement la ceinture obtenue. Lors de l'échec, le candidat sera automatiquement proposé pour la prochaine session d'examen.

• **pour la ceinture noire 6^{ème} Dan**

Les candidatures pour l'obtention de la ceinture noire 6^{ème} Dan doivent être déposées 1 an avant la date prévue auprès du secrétariat national. Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1. être porteur d'une ceinture noire 5^{ème} depuis 6 ans minimum ;
2. être présenté par le dirigeant de club ou lui-même être dirigeant d'un club, affilié auprès de la fédération ;
3. Voir aussi l'art. 25 du présent règlement
4. depuis l'attribution de la 5^{ème} Dan, avoir participé à 10, entraînements fédéraux

L'épreuve d'examen 1^{ère} Dan jusqu'à la 5^{ème} Dan comprise :

- l'examen consiste à présenter le programme déterminé par le Conseil des professeurs
- chaque membre du jury donne des points. Ces points sont comptabilisés afin de vérifier si le candidat a obtenu selon le grade un résultat de 60 % ou 70 %
- les membres du jury cotent nominativement.

L'épreuve d'examen 6^{ème} Dan:

- le Conseil des professeurs détermine une mission au candidat.
- cette mission est portée à la connaissance du candidat, au moins 6 mois avant la date de l'examen.
- chaque membre du jury donne des points. Ces points sont comptabilisés afin de vérifier si le candidat a obtenu au minimum 70 % des points
- les membres du jury cotent nominativement.

Remarque :

POUR CHAQUE ANNÉE D'ATTENDE ENTRE LES grades DAN, LE CANDIDAT DOIT OBLIGATOIREMENT SUIVRE DEUX (2) ENTRAÎNEMENTS FÉDÉRAUX CE QUI PERMETTRA DE PERCEVOIR LES PROGRES EN QUALITÉ ET EN TRAVAIL ACTIF DES CANDIDATS.

Toutes candidatures sont canalisées vers le secrétaire du Conseil des professeurs. Le Conseil des professeurs au complet prend connaissance du dossier examine, prend et émet, par un vote secret, son avis. La majorité des 2/3 est requise.

Art 23 La commission de discipline

- Le Conseil des professeurs siège en tant que commission disciplinaire quand la fédération n'a pas trouvé de solution satisfaisante suite à un différend entre deux partis à chaque niveau. Les niveaux successifs pour régler les différends sont :
 1. le chargé de cours sur le tatami (quand le différend se présente au cours des entraînements) ;
 2. l'administration du club ;
 3. auprès du Conseil des professeurs, à qui la cause sera exposée après une tentative de conciliation manquée.
- Chaque contestation sera clarifiée par le Conseil des professeurs au complet et leur décision sera irrévocable.
- Dans les cas suivants, le Conseil des professeurs peut automatiquement et sans pour cela être consulté, prendre une décision :
 1. lors d'une poursuite judiciaire d'un membre, peu importe le grade, avoir commis un crime ou délit (coups et blessures, de viol, de meurtre, de kidnapping d'enfant, détournement, d'attaque à main armée, d'espionnage armé oui ou non, délits de mœurs, etc.)
 2. lors de la poursuite non judiciaire dont l'acte de nature est à procurer atteinte à la renommée de notre sport Jiu-Jitsu (offenses face aux dirigeants de clubs, au Président, aux membres du Conseil des professeurs, membres du Conseil d'administration, etc.).

Art 24 : Modifications au règlement d'ordre intérieur :

Si une nécessité se présente pour une modification au règlement d'ordre intérieur, celle-ci fait partie des compétences du Conseil d'administration, la modification doit être acceptée au 2/3 des voix. Une modification doit être soumise au Conseil d'administration qui examine et vérifie si la modification proposée correspond aux statuts fédéraux ou relève du domaine du Conseil des professeurs.

Art 25 : Le candidat peut lui-même déposer sa demande si celle-ci n'est pas transmise par le responsable du son club.





Le règlement des examens NFBJJ

26. Généralités

1. Deux fois par an, la fédération organise des examens des grades Dan.
2. Le secrétaire fédéral transmet l'identité des candidats, leur grade pour l'examen.
3. La composition du jury sera faite avant l'arrivée du candidat.
4. Le secrétaire siégeant appelle le candidat et ses partenaires. Les partenaires se placent au bord du tatami. Ils ne dérangent pas l'examen.
5. Le candidat et ses partenaires se chauffent. Lors de la fin du réchauffement, ils se placent à genou, genou droit au sol.
6. Le président du jury annonce le début et la fin de l'examen. Lors du début et la fin de l'examen le candidat salue le tatami, ses partenaires et le jury.
7. Aucune conversation ou discussion ne sont menées par le candidat, entre le jury ou entre les candidats et ses partenaires. Les remarques faites par le candidat au cours de l'examen mettra inévitablement fin à l'examen.
8. Le candidat ou son partenaire peut demander une courte pause au Président du Jury, par exemple pour mettre le kimono en ordre ou soigner une blessure. Cette demande peut être faite en levant la main.
9. Après la fin d'examen, les candidats quittent le dojo. Le secrétaire ramasse les formulaires d'examen complétés par les membres du jury
10. Le secrétaire additionne les points et écrit le résultat sur les formulaires des candidats. En cas de grande divergence de vue d'un membre de jury sur un certain point et que celui-ci détermine la réussite du candidat, le jury peut être rappelé par le secrétaire pour prendre position.
11. Un temps suffisant est réservé pour chaque examen, en cas qu'il y a beaucoup de candidats l'examen peut se prolonger, les membres du jury et les candidats sont avisés.
12. A la fin de tous les examens, le candidat est attendu pour la promulgation du résultat en kimono.
13. Le président du jury proclame le résultat au candidat, accompagné de remarques ou observations.
14. Le candidat doit immédiatement interpeller le Président pour avoir des renseignements au sujet des remarques sur examen.
15. En quittant la salle, l'examen est définitivement terminé et plus aucune explication ou requête ne seront fournies.
16. Dans la salle d'examen, seul le jury et le secrétaire sont présents. Les spectateurs ne sont pas admis. A la demande, son entraîneur peut être présent à l'examen, à condition qu'il ne perturbe pas le déroulement de l'examen. En cas de non-respect, il sera impitoyablement prié de quitter la salle.



**REGLEMENT D'EXAMEN POUR LES
CANDIDATS**

27. Les candidats et leurs partenaires

1. Le candidat doit être mis au courant par son entraîneur de club, des conditions d'examen, si bien concernant les techniques de défense que les techniques d'attaques. En cas où le candidat n'est pas au courant, aucun éclaircissement ne lui sera fourni et l'examen sera arrêté immédiatement. Le candidat sera dirigé vers une session ultérieure.
2. Le défenseur effectuera les techniques avec un contrôle, mais toutefois un contact suffisant dans l'application sans toutefois blesser son partenaire.
3. Le partenaire effectuera l'attaque avec une vitesse suffisante et avec une force contrôlée. Les techniques que le défenseur ne sait pas exécuter avec la vitalité voulue, mettra tout en œuvre pour que la défense s'effectue d'une façon réaliste et logique.
4. Le candidat amène ses partenaires et accessoires nécessaires pour son examen.
5. Le candidat et ses partenaires portent un kimono repassé et dans les couleurs déterminés par la fédération. Jusqu'à la ceinture marron comprise, kimono blanc sans attributs seul ceux autorisé par la fédération. A partir de la ceinture noire le candidat peut porter un pantalon noir sous une veste blanche. Le badge de la fédération est obligatoire, le badge du club ainsi que le badge du FROS sont autorisés aux endroits prévus. La taille du kimono doit être correcte et en aucun cas les manches et les jambes du pantalon ne peuvent être enroulés. Les femmes portent un T-shirt blanc en dessous de leur veste de kimono.
6. Le candidat et ses partenaires, portent la ceinture de leur grade. Les ceintures sont nouées avec un nœud plat, les deux extrémités ont la même longueur. Les pantoufles sont obligatoires lors de l'entrée et la sortie de la salle.
7. Le candidat et ses partenaires ne portent aucun bijou ou objets contondants.
8. Le candidat et ses partenaires doivent être propre, les ongles coupés.
9. Des blessures éventuelles doivent être portées à la connaissance des membres du jury avant l'examen. Elles doivent être protégées par un pansement propre et adapté. Il sera tenu compte de l'âge et des problèmes médicaux du candidat.
10. En montant sur le tatami le candidat et ses partenaires saluent avec discipline, avec dignité et simultanément les membres du jury et puis entre eux. A la fin de l'examen le salut se fait dans l'ordre inverse.
11. Le candidat et ses partenaires attendent dans le silence et avec une attitude digne, les questions, les missions et les instructions du jury. Pendant l'examen, ils se comporteront dignement avec respect entre eux et envers les membres du jury.
12. Le candidat et ses partenaires prennent la position adéquate avant l'attaque. Après l'attaque, le candidat adopte une attitude défensive.
13. Si la défense s'y prête, l'attaquant doit être désarmé.
14. Lors de l'échec d'un mouvement ou d'une attaque, le candidat doit réagir convenablement. Le Président de jury décide si l'attaque doit être refaite ou non.
15. Lorsqu'il y a inconduite, une présence indisciplinée ou une infraction au règlement d'examen, l'examen sera directement arrêté par le Président du jury et le candidat sera dirigé vers une prochaine session d'examen. Les membres du jury n'ont pas le droit d'intervenir dans la décision du Président, toutefois ils peuvent le conseiller.
16. Il est autorisé au candidat de filmer son examen. Il place son matériel cinématographique sur un pied stable à un certain endroit avant l'examen et uniquement sous sa responsabilité. Pendant l'examen personne ne peut se trouver derrière l'appareil.

Le candidat mettra son matériel en route avant son examen et pourra l'arrêter après. Le candidat ne peut en aucun cas interrompre son examen pour aller vers son matériel cinématographique.

Il est le seul responsable pour les dommages à son matériel ou dégâts éventuels causés au tatami etc.

Les membres du Conseil d'administration ou le Conseil des professeurs ne peuvent être tenu responsable en cas d'incident au matériel cinématographique.

Le candidat a uniquement le droit de conserver son film s'il a réussi. Dans le cas contraire il sera effacé en présence des membres du Conseil des professeurs.





Le règlement des examens NFBJJ pour les membres de jury

28. Les membres de jury

1. À partir de 3^{ème} Dan une demande de jury peut être introduite.
2. Les membres de jury son membre du Conseil des professeurs
3. Les membres de jury doivent avoir au moins un grade Dan de plus que le candidat au moment de l'examen. Cette règle n'est pas d'application pour les demandes de 6^{ème} Dan. Pour ce grade, les membres du jury présent sans distinction de grade sont consultés.
4. Les membres du jury ne peuvent pas appartenir au club du candidat, ni être de la famille. Tous liens entre les membres du jury et les candidats doivent être proscrits.
5. Le secrétariat invite par courrier les membres de jury. Ils confirmeront dans les plus brefs délais leur présence ou pas. De même, si le membre du jury ne sait pas être présent pendant toute la durée de l'examen, il en avertira le secrétariat.
6. Le jury sera composé d'au moins trois (3) membres. Si le président du C.d.J. ne peut être présent ou si simultanément plusieurs examen ont cours, le jury choisi parmi les membres présent un président. Le président lit les questions et donne les indications à haute et forte voix dans la langue du candidat et ses partenaires.
7. Les membres de jury seront assis suffisamment à distance l'un de l'autre afin d'éviter toutes discussions entre eux. Ceci pour obtenir un résultat correct et sans préjugés.
8. Le jury est discipliné et émet un respect.
9. Un membre du jury a le droit de demander au candidat, de recommencer la technique dans un autre angle pour avoir une visibilité plus claire. Si un assistant le souhaite, il fait la demande au Président du jury qui donne la mission au candidat.
10. Le jury remplit le formulaire d'examen du candidat après chaque technique. A la fin de l'examen le membre du jury peut écrire éventuellement des remarques en contrebas du formulaire. Le comptage de point sera effectué par le secrétaire d'examen.
11. Cotation :
 - 5 : excellente défense (pas de remarques)
 - 4 : une bonne défense, construite logiquement, avec une vitesse suffisante et contrôlée.
 - 3 : une bonne défense avec quelques fautes de réalisme.
 - 2 : une défense suffisante, mais avec des erreurs essentielles. Maximum à obtenir si le défenseur est touché.
 - 1 : une mauvaise défense
 - 0 : ne réagit pas sur une attaque ou une défense. Interrompre parce qu'on ne connaît pas la technique



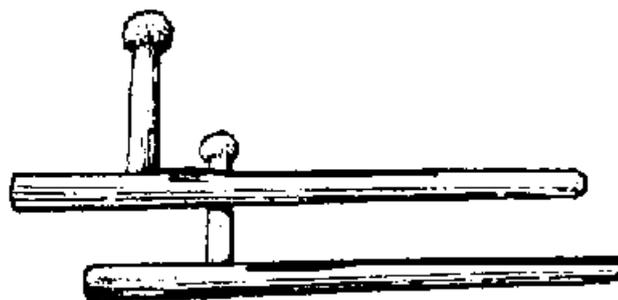
Le règlement des examens NFBJJ

29. Les conditions de réussite

1. Le candidat doit obtenir au moins 50% à chaque partie.
2. Le candidat doit obtenir un total d'au moins 60%.
3. Les résultats obtenus sont la moyenne de la cotation des membres de jury.
4. Si le candidat ne réussit pas dans une partie spécifique, il devra la représenter à la prochaine session d'examen.
5. Si le candidat ne réussit pas dans plusieurs parties, une partie générale (ex. l'attitude) ou pour total, il devra représenter l'examen complet à la prochaine session.

30. La demande d'examen

1. La demande du candidat sera transmise au secrétariat national trois (3) mois avant l'examen par le responsable du club.
2. Le secrétariat invitera 2 semaines avant l'examen le candidat pour l'examen. Lors d'un refus éventuel, la raison sera envoyée également. L'invitation ou le refus seront envoyés au responsable du club qui doit transmettre le contenu du courrier.
3. La demande pour l'examen sera faite sur le formulaire destiné à cette fin. Ce formulaire doit être complété entièrement. Au cas de manquements la demande sera inexistante.
4. Les candidats qui ne sont, même temporairement, pas en ordre avec les règles évoquées ci-dessus ne seront pas reçus à l'examen. Ils ne seront pas automatiquement orientés vers la prochaine session d'examen. Ils doivent refaire entièrement une nouvelle demande.
5. Les candidats qui sont désignés pendant ou après l'examen vers une session prochaine, doivent également introduire une nouvelle demande.
6. Le candidat peut lui-même déposer la demande, s'il n'obtient pas de confirmation par le responsable de son club. La demande doit être motivée et envoyée au secrétariat national de N.F.B.J.J. Le candidat reçoit une confirmation de la réception et sa demande sera débattue par le C.d.P.





Club	:
Responsable	:
Adresse	:
Date	:

La confirmation du 1ste KYU / bevestiging van eerste Kyu

Nom / naam :

Prénom / voornaam :

Adresse /adres :

E-mail :

Il est membre depuis le Et suit régulièrement les cours de Jiu-Jitsu avec éventuellement une interruption année(s) et/oumois.

Is sederten volgde regelmatig de leergang Jiu-Jitsu met eventuele onderbrekingmaand (en) ja(a)r(en).

Il/Elle a obtenu sa ceinture marron dans le club le

Hij/zij behaalde in de club de bruine gordel op

N° de matricule / Stamnummer :

Le responsable du club:

<u>Case réserve :</u> La demande reçue le par
Candidat(e) avisé le
Responsable avisé le

Vu/ gezien, le/op

Pour réception / voor ontvangst,

Tommy Hoebregs
Secretaris N.F.B.J.J. VZW



Club	:
Responsable	:
Adresse	:
Date	:

DEMANDE DE PASSAGE DE GRADE

- ceinture noire 1 ^e dan	0	- ceinture noire 4 ^e dan	0
- ceinture noire 2 ^e dan	0	- ceinture noire 5 ^e dan	0
- ceinture noire 3 ^e dan	0	- ceinture noire 6 ^e dan	0

Le/la nommé(e) :

Né(e) : le

demeurant à :

Adresse email :

Membre depuis le..... et suit régulièrement les cours de Jiu-Jitsu

Interruption éventuelle de.....année(s) ou mois

A obtenu la ceinture marron dans son club le

Les ceintures obtenues au sein de la N.F.B.J.J. :

ceinture noire 1^e dan le

ceinture noire 2^e dan le

ceinture noire 3^e dan le

ceinture noire 4^e dan le

ceinture noire 5^e dan le

ceinture noire 6^e dan le

Remarques spéciales :

N° de matricule :

Pour accord, le (la) candidat(e)
Signature

le responsable du club,

Case réservé :

Demande reçue le par

Demande acceptée / refusée le.....

Raison:

candidat(e) avisé(e) le

Le responsable avisé le

Vu pour accord, le Conseil des professeurs.

Pour réception, voor ontvangst, le
Tommy Hoebregs
Secretaris N.F.B.J.J. VZW



Club	:
Responsable	:
Adresse	:
Date	:

DEMANDE POUR L'OBTENTION DES ETOILES

* 1 étoile d'argent o * 1 étoile d'or o
* 2 étoiles d'argent o * 2 étoiles d'or o

Le(a) prénommé(e).....
Né(e) à: le:
Adresse :
Code postal:..... Commune:.....
Adresse email :

Ceinture noire donnant cours depuis le
Ceinture noire donnant cours dans son propre club depuis le

Est porteur(se) de étoile(s).
N° de matricule :

Motivation :

.....
.....

Case réservée

Demande reçue le : par
Demande acceptée ou refusée:
Raison :
.....
Responsable avisé le :

Pour accord, le Conseil des Professeurs
Signatures,

Pour réception, voor ontvangst, le.....
Tommy Hoebregs
Secretaris N.F.B.J.J. VZW



**ENTRAINEMENTS FEDERAUX
FICHE CONTROLE**

Date:

Lieu:

Professeur:

Adjoint:

N°	Nom (en imprimé s.v.p.)	Club	Grade
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			

Les Professeurs,

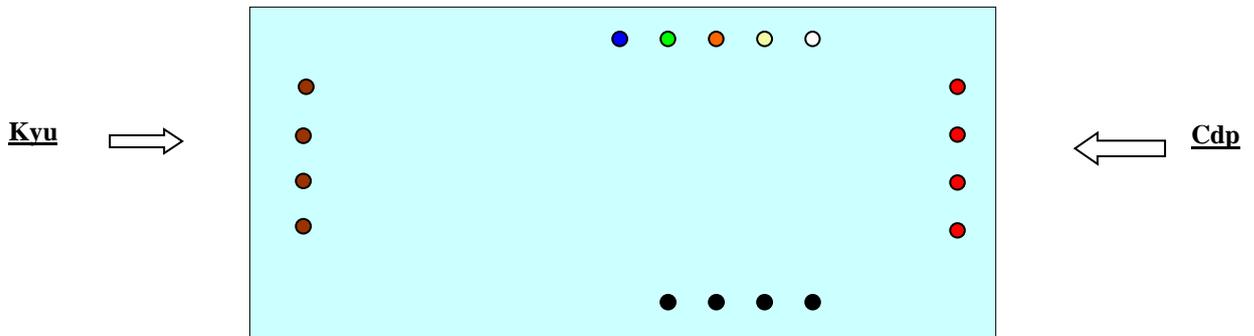
Pour réception, voor ontvangst, le.....
Tommy Hoebregs
Secretaris N.F.B.J.J. VZW



Cérémonie pour la remise d'une ceinture

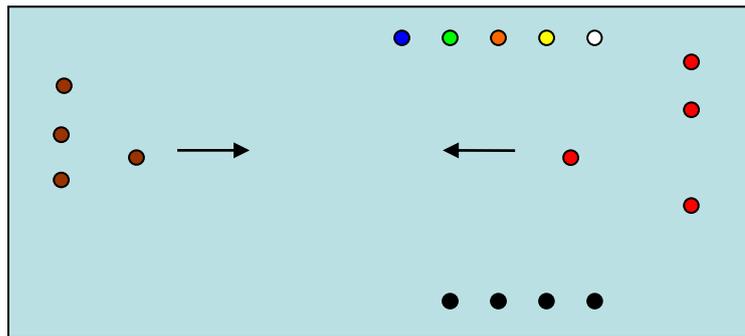
1. La mise en place

- Les membres du Conseil des professeurs (Cdp) sont assis du côté court du tatami ainsi que le sensei du jiu-jitsuka qui entre en ligne de compte.
- Les jiu-jitsukas se mettront par ordre de ceinture de la 6^{ème} à 2^{ème} à droite du Conseil des professeurs.
- En face du Conseil des professeurs sont assis du côté court du tatami les ceintures entrant en ligne de compte pour l'octroi d'un grade
- Lelong du côté gauche seront assis les ceintures noires, le grade le plus élevé près du Conseil des professeurs.



2. La remise de la ceinture noire 1ère Dan et supérieure

- Si le Jiu-Jitsuka a réussi son examen il recevra une nouvelle ceinture.
- Cela va de pair avec des règles et une cérémonie.
- Le Jiu-Jitsuka présent va se mettre à genoux à l'endroit (Mokuso) indiqué par le Sensei.
- Le Jiu-Jitsuka reçu sera appelé par le Président du Cdp et se rendra à l'extrémité du tatami face au Sensei (le plus souvent devant les Jiu-Jitsukas assis).



- Debout l'élève et le Sensei se saluent.
- Le Jiu-Jitsuka reçu, sur ordre du Sensei, se déplace jusqu'à 1,5 à 2 mètres de lui.
- Au signal du Sensei, chacun ensemble s'agenouille (genou gauche d'abord).
- Le Sensei donne l'ordre de se rapprocher. Cela se fera agenouillé en partant du genou gauche jusqu'à une distance de 0,5 mètre du Sensei (distance de sécurité pour pouvoir se saluer).
- Sur ordre du Sensei il sera salué (main gauche d'abord en regardant le Sensei).
- Le Sensei félicite le Jiu-Jitsuka et donne ensuite le signal au Jiu-Jitsuka pour dénouer sa ceinture pour l'échange.
- Le Jiu-Jitsuka s'assoit sur son genou gauche (le genou droit à 90°) et enlève sa ceinture.
- Le Jiu-Jitsuka dépose avec les deux mains sa ceinture devant lui, les deux genoux au sol et ce avec respect au Sensei.
- Le Sensei remet la nouvelle ceinture avec les deux mains au Jiu-Jitsuka.
- Le Jiu-Jitsuka noue sa nouvelle ceinture assis sur le genou gauche (le genou droit à 90°).
- Sur ordre du Sensei, il sera salué (main gauche d'abord et en regardant le Sensei).
- Le Sensei donne le signal que le Jiu-Jitsuka peut se lever le Jiu-Jitsuka recule en regardant le Sensei avec respect.
- Arrivé à la fin du tatami, le Jiu-Jitsuka reste debout et salue sur son ordre le Sensei.
- Alors le Jiu-Jitsuka peut se retourner et rejoindre sa place.

Attention : Le Jiu-Jitsuka reçu évitera toujours d'effectuer un mouvement (s'agenouiller ou se redresser) sans l'ordre du Sensei et ce avec respect.

3. Remarque générale

- Lors de la remise de ceinture le jiu-jitsuka qui reçoit la ceinture 1^{ère} Dan doit se présenter avec sa ceinture marron.
- La cérémonie dont question ci-dessus a été approuvée par le Conseil des professeurs en date du 22 mars 2007 et doit être enseignée par le Sensei de chaque club à ses membres.

4. Remise des étoiles ou grade supérieur

- Les étoiles ne peuvent pas être attribuées au hasard et la demande doit être motivée et adressée au Conseil des professeurs qui après vérification peut marquer son accord pour l'attribution.
- La proposition pour un grade supérieur et l'attribution d'une étoile doit être présentée par le sensei du club auquel le jiu-jitsuka appartient.

La raison:

- Est une reconnaissance du sensei pour son travail fourni
- Cela signifie beaucoup pour le jiu-jitsuka qui reçoit celle-ci des mains de son Sensei.



柔術

DAN EXAMEN





NFBJJ/FROS – EXAMEN 1ère DAN

CANDIDAT/KANDIDAAT:

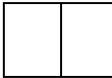
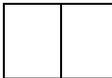
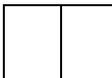
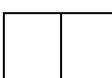
DATE /DATUM:

LE MEMBRE DU JURY/JURYLID:

Les attaques doivent être exécutées d'une manière correcte.

Les défenses seront parachevées, par un atemi, une clé et contrôle à même le sol.

5	Coups de poing en crochet : 2G/3D Vuistslagen (in hoekslag) : 2L/3R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Coups de poing (direct) Vuistslagen (rechtstreeks)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Coups de poing uppercut Vuistslagen uppercut	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Coups de couteaux venant du haut : 2G/3D Messteken komende van boven : 2L/3R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Coups de couteaux venant du bas : 2G/3D Messteken komende van onder : 2L/3R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Coups de couteaux latéral : 1G/1D Messteken komende zijwaarts : 1L/1R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Coups de couteaux latéral int. vers ext. : 1G/1D Messteken zijwaarts tegengesteld : 1L/1R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Coups de pied : 2G/3D Voetstampen : 2L/3R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Prises de poignets une main : 2G/3D Grepes van één pols : 2L/3R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Prises de poignets deux mains Grepes van twee polsen	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Prises de revers une main : 2G/3D Grepes van één revers : 2L/3R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Prises de revers deux mains Grepes op twee revers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Prises de manche de face : 2G/2D Mouwgrepes langs voor : 2L/2R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2	Prises de manche latérale Mouwgrepen langs zijkant		
2	Prises de manche de l'arrière Mouwgrepen langs achter		
2	Ceintures avant bras pris Aanvallen langs voor, om de armen		
2	Ceintures avant bras non pris Aanvallen langs voor om middel		
2	Ceintures arrière bras pris Aanvallen langs achter om de armen		
5	Ceintures arrière bras non pris Aanvallen langs achter om het middel		
5	Attaques vers l'avant sans ceinturer la taille Voorwaartse aanvallen zonder omsluiting van het middel		
5	Etranglements 1 main : 2G/3D Wurgingen 1 hand : 2L/3R		
5	Etranglements 2 mains face Wurgingen 2 handen voor		
3	Etranglements à deux mains, latéral Wurgingen twee handen zijwaarts		
3	Etranglements 2 mains par l'arrière Wurgingen 2 handen langs achter		
5	Etranglements avec l'avant-bras par l'arrière Wurgingen voorarm langs achter		
5	Arme de poing de face : 2G/3D Handvuurwapen voorkant : 2L/3R		
5	Arme de poing dans le dos : 2G/3D Handvuurwapen in de rug : 2L/3R		
2	Coups de tête Kopstoten		
5	Attaques avec matraque : 2G/3D Knuppelaanvallen : 2L/3D		

DEFENSE ETANT ASSIS SUR UNE CHAISE JUSQU'AU MOMENT DU CONTACT / VERDEGING OP STOEL ZITTEND TOT OP HET OGENBLIK VAN CONTACT

4	Attaques de face Aanvallen voorkant	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>					<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>	
2	Attaques latérales Aanvallen zijkant	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>			<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>			
4	Attaques arrière Aanvallen achterwaarts	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>					<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>	

Verscheidene / Divers

5	Prises de mains Handgrepen	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>						<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>	
5	Techniques d'emmener Opleidingsgrepen	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>						<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>	
5	Techniques de contrôle au sol Controletechnieken op de grond	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>						<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>	
2	Projections d'épaule (obligatoire : Ipon seoi nage, Morote seoi nage) Schouderworpen	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>			<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>				
3	Projections de hanche (obligatoire : O Goshi (proj par dessus la hanche), Uki Goshi (mouv. Flotant) et Sode Tsuru Komi Goshi (mouv avec prise de manche en soulevant) Heupworpen (verplichte uitvoering : O Goshi (grote heupworp), Uki Goshi(vlottend heupworp), Sode Tsuru Komi Goshi (heupworp met liftende greep op mouw)	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>				<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>			

140 Techniques x 5pts / Technieken X 5P

Total / Totaal :

700

MOUVEMENTS DE REFLEXES ET VITESSE / REFLEXOEFENING EN SNELHEID

10	Swings avec mouvement d'épaule : G Vuistslagen (hoekslag) in schouderworp : L	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>	
10	Swings avec mouvement de hanche :D Vuistslagen (hoekslag) in heupworp :R	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>	

Total(/) / Totaal :

/100

20 ATEMIS (EXCUTE UNIQUEMENT A DROITE ET AU MOINS 3 POINTS VITAEUX ET UNE SECURISATION DE L'ARME)

20 ATEMIS (WORDEN ALLEEN RECHTS UITGEVOERD MET TEN MINSTE 3 VITALE PUNTEN EN VERPLICHTE WAPENVEILIGHEID)

Nationale Federatie der Beoefenaars van Jiu-Jitsu vzw

Couteau du haut	Messteek boven	
Couteau du bas	Messteek onder	
Etranglement deux mains	Wurging twee handen	
Etranglement une main	Wurging één hand	
Attaque de face	Aanval langs voor	
Ceinture arrière bras non pris	Aanval langs achter om het middel	
Swing (crochet)	Vuistslag (hoekslag)	
Coup de poing direct	Vuistslag rechtstreeks	
Uppercut	Vuistslag uppercut	
Coup de pied	Voetstamp	
Saisie d'un poignet	Greep op een pols	
Saisie de deux poignets	Greep op twee polsen	
Saisie des revers	Greep op twee revers	
Saisie d'un revers	Greep op één revers	
Saisie de manche face	Mouwgreep langs voor	
Saisie de manche latéral	Mouwgreep langs zijkant	
Saisie de manche arrière	Mouwgreep langs achter	
Arme de poing de face	Handvuurwapen voorkant	
Arme de poing dans le dos	Handvuurwapen achter rug	
Arme de poing latéral	Handvuurwapen zijkant	
Total / totaal		/100

10	Attaques sans armes contre 2 adversaires Ongewapende aanvallen tegen 2 man	Total sur 40: Totaal op 40:	<input type="text"/>
15	Montrer 15 points vitaux et comment les utiliser Vitale punten aan duiden en op welke wijze ze gebruiken	Total sur 30: Totaal op 30:	<input type="text"/>
	Variation et logique(/) dans les techniques Variatie en logica van de technieken	Total sur 15: Totaal op 15:	<input type="text"/>
	Comportement et attitude envers son partenaire Gedrag en houding tegenover de partner	Total sur 15: Totaal op 15:	<input type="text"/>

Remarques / opmerkingen :

Technieken/techniques	/700p (min 420p)
Reflex & snelheid/réflexe & vitesse	/100p (min 50p)
Atemis	/100p (min 50p)
Vrij gevecht/combat libre	/ 40p (min 20p)
Vitale punten / points vitaux	/ 30p (min 15p)
Variatie & logica/ variation & logique	/ 15p (min 8p)
Gedrag & houding / comportement & attitude	/ 15p (min 8p)

Total / Totaal : /1000P

REUSSI / REFUSE

SLAAGT / NIET SLAAGT

Total / Totaal : /100P

SIGNATURE/HANDTEKENING



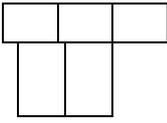
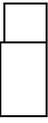
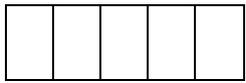
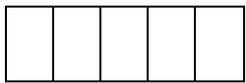
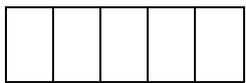
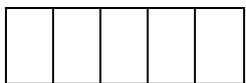
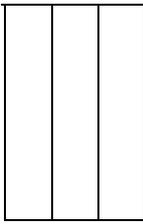
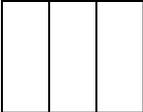
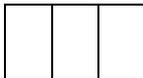
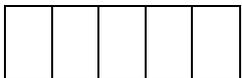
NFBJJ/FROS – EXAMEN 2^{ème} DAN

**CANDIDAT/KANDIDAAT:
LE MEMBRE DU JURY/JURYLID:**

DATE /DATUM:

3	Saisies d'un poignet : 1G/2D Polsgrepen : 1L/2R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Saisies d'un poignet croisé : 1G/2D Polsgrepen (gekruist) : 1L/2R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Saisies des poignets deux mains Beide polsen	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Saisies de poignet par deux attaquants Twee aanvallers grijpen elk een pols	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Saisies de la manche Mouwgrepen	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Saisies d'un revers bras tendu Reversgrepen op 1, met strekte arm	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Saisies des revers avec bras plié Reversgrepen met geplooide arm	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Ceintures avant bras non pris Omarmingen voorkant armen vrij	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1	Ceinture avant bras pris Omarming voorkant armen ingesloten	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Ceintures arrière bras non pris Omarmingen achterkant armen vrij	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1	Ceinture arrière bras pris Omarming achterkant armen ingesloten	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Ceintures latérale bras non pris Omarmingen zijkant armen vrij	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1	Ceinture latérale bras pris Omarming zijkant arme ingesloten	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Saisies de tête latérale	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nationale Federatie der Beoefenaars van Jiu-Jitsu vzw

2	Omstrengeling hoofd zijkant Saisies de tête face Omstrengeling hoofd voorkant		
5	Etranglements 1 main : 2G/3D Wurgingen 1 hand : 2L/3R		
5	Etranglements 2 mains face Wurgingen 2 handen voor		
5	Etranglements 2 mains latéral Wurgingen 2 handen zijkant		
5	Etranglements 2 mains arrière Wurgingen 2 handen achter		
5	Etranglements avec l'avant bras Wurgingen met voorarm		
5	Etranglements croisés Kruiswurgingen		
5	Techniques d'amener avec 3 pas entre chaque saisie Opleidinggrepen met 3 stappen bij elke greep		
5	Techniques de contrôle au sol en partant debout Controletechnieken op de grond vertrekkend rechtstaan		
3	Projections de hanche sur attaque au choix (obligatoire : O Goshi (proj par-dessus la hanche), Uki Goshi (mouv. Flotant) et Sode Tsuri Komi Goshi (mouv avec prise de manche en soulevant) Heupworpen (verplichte uitvoering): O Goshi (grote heupworp), Uki Goshi (vlottend heupworp), Sode Tsuri Komi Goshi (heupworp met liftende greep op mouw)		
2	Projections d'épaule sur attaque au choix (obligatoire : Ipon seoi nage, Morote seoi nage) Schouderworpen aanval op vrije keuze – verplichte uitvoering		
3	Sacrifices Offerworpen		
2	Sacrifices suivi d'un étranglement Offerworpen + wurging		
5	Défenses en étant couché au sol (attaque au choix) Verdediging grondliggend (vrije aanval)		
5	Swings		

Nationale Federatie der Beoefenaars van Jiu-Jitsu vzw

5	Swings (défense avec une main) Swings (verdediging met een hand)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Coups tranchant de la main (latéral) Meshandslag (lateraal met zijkant hand)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Coups de poing direct : 2G/3D Directe vuiststoten : 2L/3R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Défense avec bâton court (matraque) Verdedigingen met knuppel	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Saisies de jambe, choix de l'attaque Beengrepen vrije aanval	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Défenses avec Hanbö (bâton court) Verdedigingen met Hanbö (korte stok)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	Uppercuts : 2G/8D Uppercuts : 2L/8R	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	Saisies de la main Handgrepen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	Coups de pied Voetstampen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**DEFENSE ETANT ASSIS SUR UNE CHAISE JUSQU'AU MOMENT DU CONTACT /
VERDEDING OP STOEL ZITTEND TOT OP HET OGENBLIK VAN CONTACT**

4	Attaques de face Aanvallen voorkant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Attaques arrière Aanvallen achterwaarts	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Attaques latérales Aanvallen zijkant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SUITE / VERVOLG

5	Coups de tête Kopstoten	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Attaques au couteau venant du haut : 2G/2D Messteken komende van boven : 2L/2R	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Attaques au couteau venant du bas : 2G/2D	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nationale Federatie der Beoefenaars van Jiu-Jitsu vzw

	Messteken komende van vanonder : 2L/2R	<input type="checkbox"/>				
4	Attaques au couteau venant de l'int. vers ext.: 2G/2D Messteken (binnen naar buiten) : 2L/2R	<input type="checkbox"/>				
4	Attaques au couteau venant de l'ext. vers l'int. :2G/2D Messteken (buiten naar binnen) :2L/2R	<input type="checkbox"/>				
4	Attaques au couteau piqué : 2G/2D Messteken (rechtdoor) : 2L/2R	<input type="checkbox"/>				
5	Attaques avec une chaise Aanvallen met stoel	<input type="checkbox"/>				
5	Menaces avec arme de poing (face) Pistoolbedreigingen (voorkant)	<input type="checkbox"/>				
5	Menaces avec arme de poing (latérale) Pistoolbedreigingen (zijkant)	<input type="checkbox"/>				
5	Menaces avec arme à feu (arrière) Pistoolbedreigingen (achterkant)	<input type="checkbox"/>				
<hr/>		<hr/>		<hr/>		
220	Techniques X 5pts / Technieken x 5P	Total / Totaal :				/1100

Divers / Verscheidene

10	Attaques sans armes contre 2 adversaires Ongewapende aanvallen tegen 2 man	Total sur 40: Totaal op 40:	<input type="checkbox"/>
10	Attaques avec armes contre 2 adversaires Gewapende aanvallen tegen 2 man	Total sur 40: Totaal op 40:	<input type="checkbox"/>
20	Montrer 20 points vulnérables et comment les employer Kwetsbare punten aan duiden en hoe deze gebruiken	Total sur 10: Totaal op 10:	<input type="checkbox"/>
	Variation et logiques dans les techniques Variatie en logica van de technieken	Total sur 5: Totaal op 5:	<input type="checkbox"/>
	Comportement et attitude envers son partenaire Gedrag en houding tegenover de partner	Total sur 5: Totaal op 5:	<input type="checkbox"/>

Nationale Federatie der Beoefenaars van Jiu-Jitsu vzw

Techniques / Technieken:	/1100p (min 660p)
Attaques / Vrije aanvallen :	/ 80p (min 48p)
Points vulnérables / Kwestbare punten :	/ 10p (min 6p)
Variation & logique / Varaitie & logica :	/ 5p (min 3p)
Comportement et attitude / Gedrag & houding:	/ 5p (min 3p)

Totaal/Total : /1200P(min 780)

/ 100 (min 65%)

**REUSSI / REFUSE
SLAAGT / NIET SLAAGT**

**SIGNATURE
HANDTEKENING**



NFBJJ/FROS – EXAMEN 3ème DAN

CANDIDAT/KANDIDAAT:

DATE /DATUM:

LE MEMBRE DU JURY/JURYLID:

Le candidat doit choisir une enveloppe parmi les quatre présentées.

Chaque enveloppe contient une liste de 11 attaques contre lesquelles le candidat doit se défendre.

La 11^{ème} technique doit être expliquée aux membres du jury

Le candidat livre un combat libre contre deux attaquants armés

Kandidaat moet uit vier gesloten omslagen één kiezen.

In de gesloten omslag zit een lijst met 11 aanvallen waarop de kandidaat zich moet verdedigen.

De 11 de techniek moet uitgelegd worden.

De kandidaat doet een vrij gevecht tegen 2 gewapende tegenstanders.

10	Techniques / technieken	Max. 50p/min.30p	
	Explications de la 11ème technique Uitleg 11ste techniek	Max. 10p/min.05p	
10	Techniques combat libre Technieken vrij gevecht	Max. 20p/min.10p	
	Variation / Variatia	Max. 10p/min.05p	
	Logique / Logica	Max. 10p/min.05p	
	Comportement / Gedrag	Max. 10p/min.05p	
	Attitude / Houding	Max. 10p/min.05p	

Le Jury, s'il désire, peut toujours demander des techniques supplémentaires cotées sur un max. de 60pts. Le candidat doit obtenir min. 35pts.

De jury mag altijd bijkomende technieken vragen, indien zij dit wensen te doen wordt dit gequoteerd op max. 60p min 35p.

Il doit obtenir la moitié des points dans chaque branche de l'examen avec un total de minimum de 60% pour réussir.

Le total est de 120pts et pour réussir il faut avoir min. 72pts.

Op ieder onderdeel moet men minstens de helft behalen en in totaal 60% behalen om te slagen.

Totaal aantal punten is 120p om te slagen moet men minstens 72p behalen.

**REUSSI / REFUSE
SLAAGT / NIET SLAAGT**

**SIGNATURE
HANDTEKENING**



NFBJJ/FROS – EXAMEN 4ème DAN

CANDIDAT/KANDIDAAT:

DATE /DATUM:

LE MEMBRE DU JURY/JURYLID:

Le candidat doit choisir une enveloppe parmi les quatre présentées.

Chaque enveloppe contient une liste de 11 attaques contre lesquelles le candidat doit se défendre.

La 11^{ème} technique doit être expliquée aux membres du jury

Le candidat livre un combat libre contre deux attaquants armés

Exécuter 20 techniques d'après les circonstances (ex. avoir qu'un bras pour se défendre) et décrites dans un opuscule que sera remis 3 semaines avant les examens aux membres du jury.

Kandidaat moet uit vier gesloten omslagen één kiezen.

In de gesloten omslag zit een lijst met 11 aanvallen waarop de kandidaat zich moet verdedigen.

De 11 de techniek moet uitgelegd worden en schrijft deze techniek uit in een werkje en werd overhandigd aan de juryleden.

De kandidaat doet een vrij gevecht tegen 2 gewapende tegenstanders.

20 technieken aangepast volgens omstandigheden (vb maar beschikken over een arm)

10	Techniques / technieken	Max. 50p/min.30p	
	Explications de la 11ème technique Uitleg 11ste techniek	Max. 10p/min.05p	
20	Techniques combat libre Technieken vrij gevecht	Max. 100p/min.60p	
10	Techniques (Randori) technieken	Max. 20p/min.12p	
	Variation / Logique	Max. 10p/min.05p	
	Comportement / attitude	Max. 10p/min.05p	

Il doit obtenir la moitié des points dans chaque branche de l'examen avec un total de 70% pour réussir.

Le total est de 200pts et pour réussir il faut avoir min. 140pts.

Op ieder onderdeel moet men minstens de helft behalen en in totaal 70% behalen om te slagen.

Totaal aantal punten is 200p om te slagen moet men minstens 140p behalen.

**REUSSI / REFUSE
SLAAGT / NIET SLAAGT**

**SIGNATURE
HANDTEKENING**

NFBJJ/FROS – EXAMEN 5ème DAN

CANDIDAT/KANDIDAAT:

DATE /DATUM:

LE MEMBRE DU JURY/JURYLID:

Un kata de minimum de 12 mouvements de perfectionnement stylés est à concevoir et à présenter par un opuscule min. 3 semaines avant l'examen aux membres du jury et ensuite exécutés lors de l'examen.

Kandidaat moet een "Kata" ontwerpen, uitschrijven en overhandigen minstens 3 weken voor het examen aan het examen jury, deze stijloefeningen moeten bestaan uit minstens 12 technieken en uitgevoerd worden.

Partage des points / Puntenverdeling :

Originalité / Originaliteit	Max. 50p	
Diversité / Diversiteit	Max. 25p	
Présentation / Presentatie	Max. 25p	
La logique des techniques Logica van de technieken	Max. 25p	
Attitude / Houding	Max. 25p	

Le total est de 150pts et pour réussir il faut avoir min. 100pts.

Totaal aantal punten is 150p om te slagen moet men minstens 100p behalen.

**REUSSI / REFUSE
SLAAGT / NIET SLAAGT**

**SIGNATURE
HANDTEKENING**



NFBJJ/FROS – EXAMEN 6ème DAN

CANDIDAT/KANDIDAAT:

DATE /DATUM:

LE MEMBRE DU JURY/JURYLID:

Les conditions :

- La demande doit être introduite minimum 12 mois avant la session d'examen.
- Suivre régulièrement les entraînements dans son club.

Normalement le candidat est connu par le Conseil des Professeurs qui donnera la mission à accomplir. Pour cela le candidat à 12 mois pour se préparer.

Voorwaarde :

- aanvraag moet 12 maanden op voorhand ingediend worden
- clubtrainingen moeten regelmatig bijgewoond worden

Normaal is de kandidaat gekend door de leden van de Raad der professoren. Hierdoor zal men een gepaste opdracht vinden voor iedere kandidaat en deze heeft 12 maanden om zich voor te bereiden.

**REUSSI / REFUSE
SLAAGT / NIET SLAAGT**

**SIGNATURE
HANDTEKENING**





LES QUATRE LISTES / DE VIER LIJSTEN

Les attaques doivent être exécutées d'une manière correcte.
Les défenses seront parachevées, par un atémi, une clé et contrôle à même le sol.

LISTE / LIJST n°/nr. 1

1. SUR COUP DE POING DIRECT
VUISTAANVAL RECHT
2. CEINTURE AVANT BRAS PRIS
OMARMING VOOR
3. SUR COUTEAU VENANT DU HAUT
MESAANVAL BOVEN
4. ETRANGLEMENT ASSIS À COTE PARTENAIRE
WURGING OP GROND ZITTEND NAAST DE PARTNER
5. SUR PRISE DE MANCHE
MOUWGREEP
6. CEINTURE AVANT
AANVAL OM MIDDEL LANGS VOOR
7. UNE SAISIE D'EMMENER
OPLEIDINGSGREEP
8. SUR PRISE DE POIGNET
POLSGREEP
9. SUR PRISE DE TETE LATERALE
OMSTRENGELING HOOFD ZIJKANT
10. SUR PRISE DE REVERS UNE MAIN
REVERGREEP
11. SUR ARME DE POING AVANT
HANDVUURWAPEN VOOR



LES QUATRE LISTES / DE VIER LIJSTEN

Les attaques doivent être exécutées d'une manière correcte.
Les défenses seront parachevées, par un atemi, une clé et contrôle à même le sol.

LISTE / LIJST n°/nr. 2

1. SUR UN SWING (crochet)
HOEKSLAG
2. ETRANGLEMENT DEUX MAINS
WURGING TWEE HANDEN
3. SUR COUTEAU DU BAS
MESAANVAL ONDER
4. SUR TECHNIQUE DE MAITRISE
OVERMEESTERINGSGREEP
5. SUR PRISE DE MANCHE
MOUWGREEP
6. SUR ARME DE POING ARRIERE
HANDVUURWAPEN ACHTER
7. SUR PRISES DE REVERS DEUX MAINS
GREEP OP TWEE HANDEN
8. SUR ATTAQUE AVEC UNE CHAISE VENANT DU HAUT
AANVAL MET EEN STOEL LANGS BOVEN
9. SUR POIGNET CROISE
POLSGREEP GEKRUIST
10. ETRANGLEMENT AU SOL ETANT ENTRE LES JAMBES
WURGING OP GROND TUSSEN DE BENEN ZITTEND
11. CEINTURE ARRIERE
AANVAL OM HET MIDDEL LANGS ACHTER.



LES QUATRE LISTES / DE VIER LIJSTEN

Les attaques doivent être exécutées d'une manière correcte.
Les défenses seront parachevées, par un atemi, une clé et contrôle à même le sol.

LISTE / LIJST n°/nr. 3

1. UPPERCUT
UPPERCUT
2. SUR COUTEAU PIQUE
MESAANVAL RECHTDOOR
3. DEFENSE EN ETANT ASSIS SUR UN CHAISE
VERDEDIGING OP STOEL ZITTEND
4. SUR ATTAQUE AVEC UN BATON VENANT DE L'EXTERIEUR VERS L'INTERIEUR
MATRAKAANVAL VAN BUITEN NAAR BINNEN
5. SUR SAISIE DE L'AVANT BRAS PAR DEUX MAINS
GREEP MET TWEE HANDEN OP DE VOORARM
6. SUR ETRANGLEMENT MAINS CROISEES
KRUISWURGING
7. ETRANGLEMENT A CHEVAL SUR LE PARTENAIRE
WURGING OP GROND ZITTEND OP DE PARTNER
8. SUR ARME DE POING LATERALE
HANDVUURWAPEN ZIJKANT
9. SUR PRISE DE POIGNET UNE MAIN
POLSGREEP
10. SUR PRISE DE TETE AVANT
OMSTRENGELING HOOFD LANGS VOOR
11. SUR ATTAQUE LATERALE AVEC UNE CHAISE
AANVAL MET STOEL LANGS DE ZIJKANT



LES QUATRE LISTES / DE VIER LIJSTEN

Les attaques doivent être exécutées d'une manière correcte.

Les défenses seront parachevées, par un atemi, une clé et contrôle à même le sol.

LISTE / LIJST n°/nr. 4

1. SUR COUP DE POING
VUISTSLAG
2. SUR COUP DE PIED VERS LE VENTRE
TRAP NAAR BUIK
3. SUR ETRANGLEMENT AVEC L'AVANT BRAS
WURGING MET VOORARM
4. SUR DEFENSE CONTRE ARME DE POING FACE
HANDVUURWAPEN VOOR
5. SUR TECHNIQUE DE MAITRISE
OVERMEESTERINGSGREEP
6. SUR POUSSEE POITRINE
DUWEN OP BORST
7. CEINTURE ARRIERE BRAS PRIS
OMARMING LANGS ACHTER
8. SUR COUTEAU AVANT
MESAANVAL BOVEN
9. SUR BATON LATERAL VENANT DE L'EXTERIEUR VERS L'INTERIEUR
MATRAKAANVAL VAN BUITEN NAAR BINNEN
10. SUR COUP DE TETE
KOPSTOOT
11. SUR PRISE DE REVERS
REVERGREEP
